



Réouverture des déchèteries vauclusiennes pour le dépôt de déchets verts sur rendez-vous

22 avril 2020

Réouverture partielle des déchèteries vauclusiennes du Grand Avignon

Vous êtes nombreux à jardiner durant cette période de confinement. Vous avez produit une quantité de déchets verts importante, qu'il vous a fallu stocker durant les six semaines de fermeture des déchèteries vauclusiennes du Grand Avignon.

Aussi, afin de limiter le risque incendie lié au stockage de ces déchets, au brulage à l'air libre que certains peuvent opérer illégalement, et afin de lutter contre les dépôts sauvages, le Grand Avignon a décidé de rouvrir partiellement ses déchèteries de Vaucluse, suite aux dernières mesures gouvernementales.

Ainsi, **les sites du Grand Avignon situés en Vaucluse rouvriront au public dès le lundi 27 avril** et accueilleront les usagers **uniquement pour le dépôt des déchets verts** : pelouse, branchage, tailles. Concernant les modalités relatives aux déchèteries gardoises du Grand Avignon, contacter le SMICTOM Rhône-Garrigues : www.smictom-rhonegarrigues.fr ou au 04 90 15 17 80.

Cette mesure exceptionnelle doit nécessairement s'accompagner des mesures préventives, afin de lutter contre la propagation du virus. Les gestes barrières devront être appliqués de manière très stricte : **une distance d'un mètre minimum** doit être respectée et **aucun contact** ne doit avoir lieu entre les individus, visiteurs et agents de déchèterie.

Vous allez être nombreux à vouloir évacuer des déchets verts sur la même période. Aussi, pour fluidifier la fréquentation et éviter les files d'attente interminables, avant de se présenter en déchèterie, il sera impératif de **prendre rendez-vous** sur la **plateforme internet www.rdv-decheterie.fr**. Les personnes rencontrant des difficultés ou privées de connexion internet peuvent joindre le standard téléphonique **Direct Grand Avignon au 0800 71 84 84**.

Liste des déchèteries ouvertes

La partie vauclusienne du Grand Avignon dispose de 5 déchèteries :

Avignon - Courtine : Chemin de Courtine

Montfavet – Avignon : Avenue des Souspirous

Vedène : Avenue Vidier Maurice Marguerite

Entraigues-sur-la-Sorgue : 800 avenue de Counoise – ZAC du Plan

Velleron : Chemin de la Petite Bressy

Les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés.

Exceptionnellement, la déchèterie de Velleron est ouverte les mardis et jeudis toute la journée, au lieu des matins des lundis et mercredis. La déchèterie du Thor gérée par la Communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse est accessible aux usagers résidant Caumont-sur-Durance et Jonquerettes est fermée. Plus d'informations au 04 90 21 43 11.

Nous vous rappelons que les dépôts au sol devant les déchèteries sont interdits sous peine de poursuites (code pénal).

Une prise de rendez-vous nécessaire pour amener vos déchets verts

La plateforme www.rdv-decheterie.fr est un service gratuit qui vous permet de programmer votre apport en déchèterie et ainsi gagner du temps lors de votre déplacement dans les déchèteries vauclusiennes du Grand Avignon. Un accès sur rendez-vous est proposé au plus tôt pour le lendemain, en fonction des disponibilités dans la déchèterie que vous souhaitez fréquenter.

Information pratique : si votre déchèterie habituelle ne dispose pas de créneau vous convenant, prenez rendez-vous dans une autre déchèterie du territoire du Grand Avignon.

Comment fonctionne la plateforme www.rdv-decheterie.fr ?

En arrivant sur le site, commencez directement votre réservation en précisant si vous êtes un particulier ou professionnel, en renseignant votre code postal. Puis laissez-vous guider.

- Sélectionnez votre déchèterie
- Précisez la quantité de déchets verts à évacuer
- Sélectionner dans le calendrier la plage disponible qui vous convient
- Confirmez votre inscription au service
- Indiquez votre numéro de badge d'accès pour éviter tout contact
- Recevez un mail de confirmation de votre rendez-vous, et une attestation d'inscription.

Conditions d'accès dans vos déchèteries

L'accès à vos déchèteries est sécurisé dans le respect des gestes barrières. Aussi, il est demandé de respecter strictement les mesures suivantes :

1. Le conducteur et les passagers restent confinés dans le véhicule et s'avancent jusqu'au gardien situé à l'entrée du site
2. Si le numéro de badge n'a pas été renseigné lors de la prise de rendez-vous, le conducteur ouvre sa fenêtre de quelques centimètres de manière à dicter le numéro affiché au dos de la carte d'accès à la déchèterie et son nom de famille
3. L'utilisateur déclare les quantités de déchets qu'il évacue
4. Il dépose ses déchets verts dans les caissons appropriés, tout en respectant les consignes de tri

Le respect des consignes permet de maintenir le service public, tout en préservant la santé des usagers et des agents de déchèterie.

Attention ! En application de l'état d'urgence sanitaire, vous devez systématiquement vous déplacer en déchèterie, accompagné de l'attestation complétée pour « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées ». Lors de la prise de rendez-vous, un lien amène directement vers le générateur d'attestation de déplacement dérogatoire du Ministère de l'Intérieur. L'attestation peut ensuite être imprimée ou sauvegardée au format PDF sur le téléphone portable.

En effectif réduit, le Grand Avignon n'est pas en mesure de délivrer de nouvelles cartes de déchèterie. Présentez-vous en déchèterie muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

Le stockage à domicile reste encore la meilleure solution, ne prenez pas de risques inutiles. Et rappelons que le brûlage de déchets verts est strictement interdit, les contrevenants étant passibles d'une amende de 450 €.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme pour que l'accueil en déchèterie se déroule dans les meilleures conditions.